

GRILLE D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONNAIRES
Services de conversion et de codage HTML -

#	Exigence obligatoire	Conforme (Oui ou non)			Référence (Page de la soumission confirmant le respect du critère)			
O1.	Le soumissionnaire doit inclure le curriculum vitae de chaque ressource proposée.	Oui/Non						
Exigences cotées				Résultat maximal possible	Minimum accepté	Échelles utilisées pour la notation de chaque critère évalué		
#	Critère	Information de référence	Éléments évalués					
C1.	C1 Au cours des trois dernières années, deux ressources doivent avoir travaillé sur des projets qui démontrent qu'elles ont acquis de l'expérience avec le langage de programmation HTML 5. Minimum requis pour C1 : 24 / 36	Pour répondre aux exigences, l'entrepreneur doit présenter trois projets en HTML 5; un minimum de un projet par ressource est exigé. L'entrepreneur doit décrire en un paragraphe chaque projet présenté, en incluant :	C1.1 Type de projet (conversion de site, document HTML); le langage de programmation utilisé est HTML5	6	4	Projet non codé en HTML 5 : 0 point par projet non conforme	Projet codé en HTML 5 : 2 points par projet conforme	s/o
			C1.2 Nom du client avec ses coordonnées pour références	6	4	Pas de référence ou références incomplètes : 0 point par projet non conforme	Références complètes : 2 points par projet conforme	s/o
			C 1.3 Responsabilités de la ressource dans la réalisation du projet	6	4	Non détaillées : 0 point par projet non conforme	Ne démontre pas de façon claire et détaillée l'expérience avec le langage de programmation HTML 5 : 1 point par projet	Démontre clairement l'expérience avec le langage de programmation HTML 5 : 2 points par projet
			C 1.4 Durée du projet et effort de la ressource (nombre d'heures requises) dans la réalisation du projet	6	4	Ratio moyen de moins d'une page et demie de l'heure : 0 point	Ratio moyen d'au moins une page et demie de l'heure : 2 points par projet	s/o
			C 1.5 L'application des normes suivantes : o Norme sur l'accessibilité des sites Web o Norme sur la facilité d'emploi des sites Web o Norme sur l'optimisation des sites Web et des applications pour les appareils mobiles o Norme sur l'interopérabilité du Web	12	8	Norme non appliquée ou appliquée partiellement : 0 point par norme, par projet	Norme appliquée dans l'ensemble du projet : 1 point par norme, par projet	s/o

#	Exigences cotées			Résultat maximal possible	Minimum accepté	Échelles utilisées pour la notation de chaque critère évalué		
	Critère	Information de référence	Éléments évalués			Non : 0 points	Partiellement réussi : -0,5 point par non-conformité	Réussi : 5 points
C2.	<p>C2 Une ressource doit être en mesure de convertir correctement le test de codage (voir l'Annexe X) selon les spécifications demandées.</p> <p>Minimum requis pour C2 : 39 / 64</p>	<p>Pour répondre aux exigences, la ressource doit effectuer le codage du document fourni selon les spécifications suivantes :</p>	C2.1 Création d'une page codée en HTML 5 pour le site de DEC	5	3	Non : 0 points	Partiellement réussi : -0,5 point par non-conformité	Réussi : 5 points
			C2.2 Le code soumis doit avoir été préalablement validé par l'outil de validation du W3C	10	6	Non : 0 point	Partiellement réussi : -1 point par non-conformité	L'outil ne détecte aucune erreur : 10 points
			C2.3 Utilisation des styles de la WET-BOEW version 4.0	20	12	Non : 0 point	Partiellement réussi : -1 point par non-conformité	Réussi : 20 points
			C2.4 La page doit notamment inclure une table des matières fonctionnelle (ancres et hyperliens)	5	3	Non : 0 point	Partiellement réussi : -0,5 point par non-conformité	Réussi : 5 points
			C2.5 La page doit notamment inclure une image flottante	8	5	Non : 0 point	Partiellement réussi : -0,5 point par non-conformité	Réussi : 8 points
			C2.6 La page doit notamment inclure des liens fonctionnels	8	5	Non : 0 point	Partiellement réussi : -0,5 point par non-conformité	Réussi : 8 points
			C2.7 La page doit notamment inclure un lecteur multimédia intégré dans la page	8	5	Non : 0 point	Partiellement réussi : -1 point par non-conformité	Réussi : 8 points
TOTAL				100	63			

Note 1 - Démontrer le nombre d'années d'expérience : le CV de la ressource proposée doit décrire les tâches effectuées dans le domaine d'expertise demandé : où (nom et adresse du client), quand (dates de début et de fin de projet) et comment (description sommaire des tâches effectuées).